

*Pétitions*

Ils déclarent que le premier ministre (M. Mulroney) a promis, lors des négociations sur les échanges bilatéraux, que la souveraineté canadienne ne serait pas compromise, et que l'accord négocié par son gouvernement menace au contraire le système économique et politique du Canada, garantie de sa souveraineté, en enlevant au gouvernement fédéral le pouvoir de réglementer efficacement la propriété étrangère, de mettre en valeur les ressources énergétiques nationales dans l'intérêt bien compris des Canadiens et d'accorder aux diverses régions des chances égales de réussite.

Ils affirment que l'accord commercial est susceptible de priver le Canada de la liberté de décider de son propre avenir économique.

Les pétitionnaires prient le Parlement d'ordonner sa dissolution pour permettre au peuple canadien de se prononcer pour ou contre l'accord proposé de libre-échange à l'occasion d'élections générales.

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, j'ai le privilège, l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par des habitants de la route rurale n° 1, à Blenheim, de la route rurale n° 1, à Chatham, de Windsor et de Timmins, en Ontario. Les pétitionnaires affirment que le gouvernement n'a pas reçu des Canadiens le mandat de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Ils déclarent aussi que le premier ministre (M. Mulroney) avait promis, lors des négociations sur les échanges bilatéraux, que la souveraineté canadienne ne serait pas compromise.

Attendu que l'accord commercial proposé n'a pas réussi à garantir notre principal objectif, soit l'accès au marché américain, et qu'il compromet au contraire des centaines de milliers d'emplois au Canada, les pétitionnaires prient humblement le Parlement d'ordonner sa dissolution pour donner aux Canadiens la possibilité d'accepter ou de rejeter cet accord à l'occasion d'élections générales.

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, j'ai ici des pétitions signées par un certain nombre de Canadiens qui sont inquiets au sujet de l'accord commercial qui a été conclu entre le gouvernement et les États-Unis.

Ils signalent que le gouvernement n'avait pas le mandat de se lancer dans une telle aventure, que le premier ministre (M. Mulroney) avait promis que la souveraineté canadienne ne serait pas compromise, mais que l'accord commercial menace pourtant la souveraineté politique et économique du Canada, que cet accord n'accorde pas aux Canadiens un accès garanti au marché américain, ce qui était pourtant l'objectif essentiel de ces négociations, mais qu'il menace de faire disparaître des centaines de milliers d'emplois canadiens.

En conséquence, les pétitionnaires demandent que le Parlement soit dissout et que l'on donne à la population du Canada l'occasion d'accepter ou de rejeter l'accord de libre-échange proposé dans le cadre d'élections générales nationales.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, à l'instar de mes collègues, je présente une pétition

signée par un certain nombre de citoyens canadiens qui s'adressent au Parlement et qui font savoir qu'à leur avis, le Parti conservateur n'avait pas le mandat de conclure un accord de libre-échange, que l'accord qui a été signé empêche les Canadiens de maîtriser totalement leur destinée, empêche le Canada de construire une société distincte de celle des États-Unis, et menace de faire disparaître des centaines de milliers d'emplois canadiens.

En outre, il n'y a pas . . .

**M. le Président:** J'hésite toujours à interrompre un député qui présente une pétition. Le député sait toutefois, comme d'ailleurs tous les députés, que la présentation d'une pétition peut s'accompagner d'une brève description de la pétition et de sa provenance, mais je crois que le député va beaucoup plus loin et qu'il se lance dans un débat. Quelqu'un d'autre va me demander d'intervenir et cela va prendre beaucoup de temps. Je demanderais au député de conclure rapidement.

**M. Langdon:** Merci, monsieur le Président. En fait, je citais le texte de la pétition qui se termine par un appel des pétitionnaires en faveur de la dissolution du Parlement afin de donner à la population du Canada la possibilité d'accepter ou de rejeter l'accord de libre-échange proposé. Cette pétition a été signée par des citoyens de Nipigon, Red Rock et Thunder Bay ainsi que d'autres régions du nord de l'Ontario.

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, j'ai moi aussi une pétition à présenter. Elle est signée par des gens de toutes les régions de la province de l'Ontario, de Fort Francis et Kenora, dans le Nord-Ouest, à Welland, Burlington, Hamilton et Guelph, au Sud. Elle est signée par des gens de Geraldton, de Red Lake, d'Atikokan et de Thunder Bay.

Ces pétitionnaires demandent qu'il plaise au Parlement de dissoudre les Chambres et de donner aux Canadiens l'occasion d'accepter ou de rejeter l'accord de libre-échange au cours d'élections générales.

**Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, j'ai le privilège et la responsabilité de présenter une pétition signée par les habitants de Thunder Bay, de Dorion et de Nipigon.

D'après les pétitionnaires, le premier ministre (M. Mulroney) a promis, au cours des négociations commerciales bilatérales, que la souveraineté du Canada ne serait pas compromise alors que l'accord commercial négocié par le gouvernement menace l'essence même de la souveraineté politique et économique du Canada en empêchant le gouvernement du Canada de pouvoir lutter efficacement contre la mainmise étrangère, de mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada dans l'intérêt des Canadiens et d'offrir des chances égales aux différentes régions.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de dissoudre les Chambres et de donner aux Canadiens l'occasion d'accepter ou de rejeter l'accord de libre-échange au cours d'élections générales.